



AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL 22 MARS 2011 À 18 HEURES

Avis vous est donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, convoquée par M. Denis Lapointe, maire, aura lieu à la salle des délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, le mardi 22 mars 2011, à 18 heures, afin que les points suivants soient pris en considération :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

3. POINTS À L'ORDRE DU JOUR

- 3.1** Autorisation et libération du maire afin d'assister au Comité de jumelage à Combs la Ville en France
- 3.2** Avis de motion pour un règlement municipal harmonisé remplaçant le règlement portant sur la circulation
- 3.3** Avis de motion pour un règlement municipal harmonisé remplaçant le règlement portant sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
- 3.4** Avis de motion pour un règlement municipal harmonisé remplaçant le règlement portant sur le stationnement
- 3.5** Avis de motion pour un règlement municipal harmonisé remplaçant le règlement portant sur les colporteurs
- 3.6** Avis de motion pour un règlement municipal harmonisé remplaçant le règlement portant sur les nuisances
- 3.7** Avis de motion pour un règlement municipal harmonisé remplaçant le règlement portant sur les systèmes d'alarme
- 3.8** Avis de motion pour un règlement municipal harmonisé remplaçant le règlement portant sur les ventes de garage et ventes temporaires
- 3.9** Dispense de lecture et adoption du Règlement 211 décrétant un emprunt de 2 000 000 \$ pour augmenter le fonds de roulement et modifiant le Règlement 182 concernant la création d'un fonds de roulement

- 3.10** Transmission des dépenses admissibles au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites pour des travaux d'infrastructures et de chemisage de conduites d'aqueduc dans diverses rues et autres sujets connexes

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Salaberry-de-Valleyfield ce 17 mars 2011.

Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier